



BIATHLON TERRE-MER

Duo / Solo et double

Dimanche 21 janvier 2018

6h - Stade BONARO Marin

Course pédestre : stade Roger BONARO

Course de Kayak : front de mer

Animation surprise



**Participation
5 € /Personne**



Contacts / Inscriptions

Athlétic'club du Marin : Mme Antoinette REMY 0696 80 59 82

Office Municipal des Sports et de la Vie Associative : 0596 58 06 96

Voir ci-dessous le règlement de l'épreuve

BIATHLON TERRE-MER

DUO OU SOLO OU DOUBLE

Art 1. Le Club organise le biathlon en étroite collaboration avec le Club Nautique du Marin, la Ville du Marin, l'OMS, l'Office du Tourisme, L'UFOLEP et les différents sponsors.

Art 2. Ce biathlon se déroulera **le Dimanche 21 Janvier 2018 à 7h**. La préinscription se fera au plus tard **le Vendredi 19 Janvier 2018**. Les dossards seront remis au Stade Roger BONARO **le Dimanche 21 Janvier 2018**.

Art 3. Le nombre de participants sera limité.

Art 4. Solo : course pédestre puis kayak.

Duo : équipe de 2 sportifs : 1 pour la course pédestre, l'autre pour le kayak simple.

Double : 2 sportifs pour la course pédestre et pour le kayak double (comme le solo).

Art 5. Le classement au point attribue : 1 point au 1^{er}, 2 points au 2^{ème} ainsi de suite. En cas d'abandon avant les 5 tours, le coureur écope de la totalité des points du dernier et une pénalité de 5 points.

Art 6. Tout le monde se dirigera vers le club nautique en respectant le passage pour piétons avec un encadrement de signalées.